

## ÉLABORER UNE CARTOGRAPHIE DES COMPÉTENCES ET DÉFINIR LES AIRES DE MOBILITÉ

### Objectifs :

- Construire une cartographie des compétences pour les mettre en perspective avec des pistes de mobilité professionnelle

### Contenu :

#### 1. Analyser et explorer les potentiels professionnels Adaptation aux handicaps

- Retracer le parcours des personnes
- Explorer leurs intérêts, leurs valeurs et leurs racines professionnelles
- Définir leurs freins et leurs motivations

#### 2. Élaborer une cartographie des compétences

- Identifier les compétences techniques, transversales requises pour le ou les métiers ciblés
- Identifier les qualités personnelles requises pour le ou les métiers ciblés
- Formaliser la cartographie des compétences

#### 3. Définir les aires de mobilité

- Repérer les compétences transférables
- Repérer les aires de mobilité entre métiers
- Définir des pistes professionnelles en fonction des compétences transférables
- S'approprier les outils d'aide à la mobilité

### Adaptation aux handicaps

Le GIP FIPAG s'engage pour favoriser et accompagner l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

**Nous contacter**

**Public :** Encadrant et/ou service RH, salariés d'entreprise souhaitant travailler sur des projets de mobilité professionnelle

**Pré-requis :** aucun

### Modalités

- Batterie de tests
- Entretiens individuels et collectifs
- Matrice de compétences
- ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et Emploi)
- Synthèse

**Validation :** À l'issue de la prestation de conseil, le demandeur fera le point sur ses acquis et sur ces besoins complémentaires au cours d'un temps de bilan.

**Durée :** entre 14h et 24 heures en fonction du projet de l'entreprise

**Tarif** : 1200 euros par journée

**Financement** : OPCO/ Entreprise

**Modalités et délai d'accès** : Nous consulter

**Lieux** : au sein de l'entreprise

**Contact** : [dip.gipfipag@ac-grenoble.fr](mailto:dip.gipfipag@ac-grenoble.fr)

**Taux de satisfaction** : Nouvelle action

**Date de création ou de mise à jour** : 13/12/2021

Mise à jour : 07/10/2022 (CE)